

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Aidons les jeunes à accéder au marché du travail grâce au permis de conduire

L'accès au marché du travail pour un jeune peut être un parcours compliqué. En sus d'une bonne formation et d'être motivé, il doit posséder d'autres compétences qui sont souvent des points nécessaires lorsqu'une entreprise sélectionne un candidat parmi les différents dossiers qu'elle a reçus. Parmi ces compétences, on peut mentionner celui d'avoir une connaissance des outils numériques afin de pouvoir travailler efficacement. Une autre compétence importante est celle d'avoir le permis de conduire automobile (catégorie B) qui permet d'avoir la mobilité et flexibilité de déplacement nécessaire dans le cadre d'un travail.

Le coût pour obtenir un permis de conduire est devenu prohibitif pour les classes populaires. Si l'on n'a pas la chance de pouvoir compter sur l'aide d'une mère ou d'un oncle pour aider dans l'apprentissage de la conduite d'une voiture, le coût du permis varie entre 1'500 CHF, pour les plus habiles, et 4'000 CHF, voire plus, pour les moins chanceux. Certains jeunes peuvent y renoncer à cause des coûts trop importants et prêter ainsi leur chance d'accès au marché du travail.

Une collectivité publique telle la Ville de Lausanne se doit de mettre en place les conditions-cadres permettant un accès équitable au marché du travail, en particulier pour les jeunes. Dans ce contexte, aucun jeune ne devrait renoncer à obtenir son permis de conduire automobile pour cause d'un problème financier.

Ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'aider financièrement les jeunes désireux d'obtenir le permis de conduire automobile de catégorie B et qui n'en ont pas les moyens.

Lausanne, le 4 octobre 2021

Fabrice Moscheni



Patrizia Mori



Xavier de Haller

